

# Dossier d'inscription 2023-2024

## Ecole de Musique Intercommunale Cœur de Loire

**Le dossier à rendre comporte plusieurs feuillets :**

- ANCIENS ELEVES** : un **FORMULAIRE DE REINSCRIPTION** à vérifier, corriger, compléter, dater et signer. Il remplace la fiche **RESPONSABLES LEGAUX** et le recto de la fiche **ELEVE**. Merci cependant d'indiquer les choix d'horaires et de jour pour le cours de **FORMATION MUSICALE**
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche recto-verso **RESPONSABLES LEGAUX OU ELEVE ADULTE** Merci de remplir avec précision l'ensemble des coordonnées, y compris téléphones et courriels afin de vous joindre dans les meilleurs délais en cas de nécessité.  
**-> FOURNIR UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (facture électricité, quittance, ...)**
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche **ELEVE** à remplir en complétant des informations individuelles et le choix des cours et pratiques pour chaque personne.
- POUR TOUS LES ELEVES** : le verso de la fiche **ELEVE** : Disponibilités pour les cours individuels, autorisation diffusion image/vidéo, décharge parentale, demande de location, ...
- Les pré-inscriptions se font dès le mois de juin** Les règlements d'octobre valident cette inscription : la totalité est due une fois l'inscription validée.  
Règlement en 1 seule fois entre le 01 et le 15 octobre 2023  
Règlement en 3 fois : du 01 et le 15 octobre 2023, du 08 au 15 janvier 2024, du 01 au 15 avril 2024
- Le règlement intérieur (indiquez que vous en avez pris connaissance sur la fiche d'inscription svp)**
- Photo d'identité numérisée à transmettre par mail svp**
- Le formulaire HARMONIE DE COSNE à compléter, dater et signer – Joindre un chèque d'adhésion de 15 euros à l'ordre de l'association**
- Pour les résidents de la CC Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription et fournir un justificatif svp**

Merci d'indiquer sur le verso de la fiche **ELEVE** vos disponibilités (3 créneaux impératifs) en fonction des jours et heures de présence des professeurs, précisés en page 3 de ce livret. Les plannings définitifs seront établis lors de la réunion plénière du **lundi 04 septembre à 18h à la salle des fêtes de Cosne**

# Les parcours possibles des apprentis-musiciens

Selon l'âge et le projet de l'élève, différents parcours sont accessibles.

## Eveil Musical 1ère année (5 ans, GS), 2ème année (6 ans, CP)

Ce cours collectif s'adresse aux plus jeunes enfants et permet un éveil sensoriel lié aux sons, une découverte instrumentale, une initiation au chant, une approche ludique du langage musical.

## A partir de 7 ans (CE1), l'enfant pratique un instrument et entame son parcours de formation en « Initiation » (pendant 1 an) puis en « Cycle I » (4 années : CI-1, CI-2, CI-3, CI-4)

L'enfant pratique l'instrument choisi en **cours individuel** (30 min) ou **cours collectif** (45 min). Il participe **obligatoirement** à un cours collectif de **formation musicale** (FM, 1h à 1h30) et une **pratique collective** (à partir de la 3<sup>ème</sup> année du Cycle 1)

## Après avoir validé les acquisitions du Cycle I (contrôle continu et examen), l'élève accède au « Cycle II » (4 années : CII-1, CII-2, CII-3, CII-4)

Dans ce cas, le cours collectif de **formation musicale** (1h) et une **pratique collective** sont **obligatoires**. Le cours d'instrument passe à 45 minutes en individuel ou 1h en cours collectif.

## Adolescents et adultes peuvent intégrer un parcours adapté « Cycle Ados » ou « Cycle Adultes »

Le temps de cours individuel (30 ou 45 min) est déterminé en fonction du niveau (validation du Cycle 1), de la régularité de la pratique et de la participation régulière aux ensembles amateurs (orchestres, chorales, ...)

**Les ateliers collectifs** : Orchestre Vents et Percussions Cycle 1, Orchestre à cordes Cycle 1, Ensemble de Guitares, Atelier Impro Jazz, Atelier M.A.O. (Musique assistée par ordinateur), **NOUVEAUTÉS 2023 : ACPI Tambours à Cosne et Donzy**

**Les ACPI (Ateliers collectifs de pratique instrumentale)** sont proposés à Donzy et Pouilly pour initier les jeunes élèves à la trompette, au saxophone ou au tambour.

**Ensembles de pratique en amateurs** : Harmonie de Cosne, Les Vents de Loire, Atout Chœur, The Big Doo Doo Band, Orchestre Attacca, Ateliers MAA (Musiques Actuelles Amplifiées) **La participation aux ensembles de pratique en amateurs permet de bénéficier d'une réduction de 40% sur les cours instrumentaux et vocaux. Adhésion obligatoire à l'association « Harmonie de Cosne » (sauf Ateliers MAA).**

## Périodes d'enseignement en 2023-2024 Zone A (Nièvre)

Période 1	du lundi 11 septembre au samedi 21 octobre 2023
Période 2	du lundi 06 novembre au samedi 23 décembre 2023
Période 3	du lundi 08 janvier au samedi 17 février 2024
Période 4	du lundi 04 mars au samedi 13 avril 2024
Période 5	du lundi 29 avril au vendredi 06 juillet 2024

### Pas de cours les jours fériés :

Samedi 11 novembre 2023, lundi 1<sup>er</sup> avril 2024, mercredi 01 mai 2024, mercredi 08, jeudi 09, vendredi 10, samedi 11 mai 2024, lundi 20 mai 2024.

**Jours et horaires de présences des professeurs pour l'année 2023-2024.  
Merci de vous y référer pour indiquer vos disponibilités (3 créneaux impératifs) sur le verso de la fiche ELEVE.**

<b>Cours individuels</b>	<b>Professeurs</b>	<b>Jours et horaires des cours</b>
<b>Flûte traversière</b>	Carine DUPRÉ	Samedi (8h-17h)
<b>Basson</b>	Bruno LALLOZ	Mardi (12h à 12h45, 16h à 18h30)
<b>Clarinette</b>	Thomas ROLLOT	Samedi (10h30 à 18h)
<b>Saxophone</b>	Sébastien LEDOUX	Lundi (16h à 22h), Jeudi (17h à 19h), Vendredi (17h à 18h)
<b>Trompette</b>	Christian DOUSSON	Mardi (17h à 20h)
<b>Cor</b>	Sébastien SMEKTALA	Jeudi (16h30-20h)
<b>Trombone</b>	<i>En cours de recrutement</i>	<i>Non déterminé à ce jour</i>
<b>Percussions</b>	Julien COQBLIN	Jeudi (15h à 21h)
<b>Tambour</b>	Mikaël FOREST	Lundi (18h à 19h30)
<b>Violon</b>	Séverine PELLERIN	Lundi (16h-20h), Vendredi (16h-20h45)
<b>Violoncelle</b>	Sylvie KEGREISZ	Jeudi (15h-20h)
<b>Guitare classique</b>	Philippe GOBY	Mardi (15h30 à 18h30, 19h30 à 21h), Mercredi (9h30 à 12h00/ 13h30 à 20h)
<b>Piano</b>	Guy JAILLOT	Samedi (10h à 18h30)
<b>Orgue/ Piano</b>	Alice BENEVEISE	Vendredi (12h45-20h30)
<b>Chant</b>	Claire-Lise DUFOUR	Mercredi (12h00 à 21h30), Jeudi (12h à 21h30)
<b>Synthétiseur/ Piano</b>	David BAZIN	Lundi (17h à 18h, 19h à 20h), Mardi (15h à 17h30, 19h à 20h), Mercredi (9h30 à 10h30, 18h à 20h), Jeudi (15h à 18h), Vendredi (15h à 18h)
<b>Guitare et basse électriques</b>	Stéphane MINEOT	Vendredi (16h30 à 20h30)
<b>Batterie</b>	Eddy DERIAUD	Mardi (17h à 21h), Mercredi (9h30 à 12h30)

# Horaires du secrétariat pour les inscriptions/réinscriptions

*Les places des anciens élèves sont réservées jusqu'au 31/08/23. Au-delà de cette date, elles sont considérées comme disponibles. Les nouvelles inscriptions sont acceptées en fonction du nombre de places, du domicile et de la date de réception du dossier (cf. Règlement intérieur).*

**du 26/06 au 30/06**  
**du 10/07 au 13/07**  
**du 05/09 au 06/09**

**Mardi**

14h - 18h15

**Mercredi**

9h-12h

14h - 18h15

**du 19/06 au 23/06**  
**du 03/07 au 08/07**  
**du 28/08 au 02/09**

**Lundi**

9h-12h

**Mardi**

16h - 18h15

**Mercredi**

9h - 12h

14h - 18h15

**Vendredi**

16h - 18h15

**Samedi**

9h-12h

**Les règlements pour l'inscription se feront au secrétariat à partir du 03 octobre 2023**

Date de reprise des cours :  
**Lundi 11 septembre 2023**



## Année Scolaire 2023-2024

### Responsable Légal 1 ou Eleve Adulte Adresse de facturation

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

Profession: Merci de  
cocher la case  
correspondante

Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
Artisan		Ouvrier qualifié	
Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
Chef d'entreprise de plus de 10 salariés		Policier ou Militaire	
Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
Emploi civil - Agent sécurité fonction publique		Profession libérale	
Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
Ouvrier Agricole		Technicien	



## Année Scolaire 2023- 2024

### Responsable Légal 2

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

<b>Profession: Merci de cocher la case correspondante</b>	Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
	Artisan		Ouvrier qualifié	
	Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
	Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
	Chef d'entreprise de plus de 10 salariés		Policier ou Militaire	
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
	Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
	Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
	Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
	Emploi civil - Agent sécurité fonction publique		Profession libérale	
	Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
	Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
	Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
	Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
Ouvrier Agricole		Technicien		



**ELEVE 2023-2024**

Nom Prénom:
Date et lieu de naissance:
Adresse:
Code Postal et Ville:
Etablissement Scolaire et classe en 2023/2024 :
Téléphone de la personne adulte à joindre:
Téléphone Mobile de l'élève:
<b>Adresse Courriel de l'élève:</b>

**Cochez les pratiques en amateurs auxquelles vous participerez en 2023-2024**

• ENSEMBLE DE JAZZ "THE BIG DOO DOO BAND"	lundi 20h - 22h	<input type="checkbox"/>	Si vous avez coché une de ces cases, merci de remplir le formulaire Association "Harmonie de Cosne"
• ENSEMBLE DE CUIVRES "VENTS DE LOIRE"	mardi 19h - 20h	<input type="checkbox"/>	
• CHORALE "ATOUT CHŒUR"	mercredi 19h15 - 21h15	<input type="checkbox"/>	
• ORCHESTRE A VENTS "HARMONIE DE COSNE "	vendredi 19h45 - 21h45	<input type="checkbox"/>	
• ORCHESTRE A CORDES "ATTACCA"	samedi 11h -12h30	<input type="checkbox"/>	
• ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES	jeudi 19h - 20h vendredi 18h - 19h	<input type="checkbox"/>	

**Cochez les cours et ateliers auxquels vous participerez en 2023-2024**

Cours instrumentaux	Formation musicale		Ateliers collectifs
Flûte traversière	Eveil		Ens. Cordes C1 lun 18h
Basson	Eveil le mercredi	5 ans 16h45 - 17h30	Impro Jazz lun 19h
Clarinette		6 ans 15h45 - 16h45	Ens. Guitares C2 mar 18h30
Saxophone	Initiation/Cycle 1/ Cycle 2/Ados/Adultes		Choeur d'enfants mer 18h
Cornet Trompette	Initiation	mercredi 9h30 - 10h30	Ens. Vents C1 sam 10h
Cor		mercredi 11h - 12h	M.A.O un samedi par mois
Trombone Tuba Euphonium	1C1	mardi 17h30 - 19h	ACPI Cosne
Violon		mercredi 10h30 - 12h	Tambour jeu 18h
Violoncelle	1C2	lundi 17h30 - 19h	ACPI Pouilly (mercredi)
Guitare classique		mercredi 14h - 15h30	Trompette (1) 13h15-14h
Guitare électrique	1C3	mercredi 15h45 - 16h45	Saxophone (1) 13h15-14h
Basse électrique		mercredi 17h - 18h	Trompette (2) 14h-14h45
Chant			Saxophone (2) 14h-14h45
Piano	2C1	vendredi 18h - 19h	ACPI Donzy (mercredi)
Orgue	2C2	lundi 18h - 19h	Trompette (1) 15h15-16h
Claviers	2C3/4	samedi 9h - 10h	Saxophone (1) 15h15-16h
Tambour	Ados	jeudi 18h - 19h	Trompette (2) 16h-16h45
Percussions classiques	Adultes déb.	mardi 18h30 - 19h30	Saxophone (2) 16h-16h45
Batterie	Adultes avan.	mardi 20h - 21h	Tambour 18h

**Enfant résidant sur le territoire Coeur de Loire bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire -> cochez la case ci-contre svp**

Cadre réservé à l'administration  
Date de réception du dossier:

**Photo d'identité de l'élève par mail svp: [coledemusique@coeurdeloire.fr](mailto:coledemusique@coeurdeloire.fr)**

*\* Nouvelle inscription: en fonction des places disponibles, nous vous confirmerons votre inscription au plus tard début septembre.*

Nom Prénom :

## FICHE ELEVE Verso

# DISPONIBILITES COURS INSTRUMENTAL/VOCAL

Consultez les jours et horaires de présence du professeur de votre spécialité (page 3 du dossier d'inscription) et complétez le tableau ci-dessous avec 3 propositions obligatoires (*joindre une feuille libre annexe si vous pratiquez plus d'un instrument*) :

JOURS	HORAIRE

## AUTORISATION DIFFUSION IMAGE/VIDEO

Je soussigné(e).....

Autorise / n'autorise pas (**rayer la mention inutile**) l'Ecole de Musique Cœur de Loire à diffuser les photos et/ou vidéos et/ou productions de mon enfant ou moi-même.

## DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e).....

Autorise mon enfant ..... à accéder et quitter seul l'Ecole de Musique/ à accéder et quitter l'Ecole de Musique accompagné des personnes ci-après nommées (**rayer la mention inutile**) :

## LOCATION INSTRUMENTS A VENT

Je souhaite louer un instrument à vent pour l'année 2023 2024 (90€/an) : **OUI NON**

Type d'instrument : .....

## REGLEMENT INTERIEUR/ CONSEIL D'ETABLISSEMENT

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et l'accepter

Je souhaite représenter les parents d'élèves et élèves adultes au Conseil d'établissement : **OUI NON**

## CHOIX DU MODE DE REGLEMENT

En 1 seule fois : octobre

En 3 fois : octobre / janvier / avril

Fait à

le

Signature :